

2008/80 - Demande d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3000 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes dans le cadre du Comité de lecture lycéens 2008 animé par les Célestins, Théâtre de Lyon (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 21/04/2008, p. 713)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)